



L'enseignement supérieur avec l'Office des Etudiants

La clé de ton avenir en Israël



המיונהל לסטודנטים עולים
Israel Student Authority



המשרד לקליטת העלייה
Ministry of Immigrant Absorption



הסוכנות היהודית לארץ ישראל
Jewish Agency for Israel



Etudier en Israël, c'est :

Une expérience unique et intense

Un enseignement de qualité et de haut niveau

Découvrir ses racines et son identité

Envisager une carrière et construire son avenir

Le chemin de l'indépendance

Bénéficier du soutien et de l'aide financière

accordés par l'Office des Etudiants – Ha-Minhal

LeStudentim Olim

■ ■ ■ *Etudier en Israël, c'est possible!*



L'Office des Etudiants – Ha-Minhal LeStudentim Olim



המנהל לסטודנטים עולים
Israel Student Authority

Est un service du département du ministère de l'Intégration et de l'Immigration coopérant avec l'Agence juive. Il a pour mission d'encourager les jeunes étudiants à réaliser leur aliyah et à poursuivre leurs études supérieures en Israël. C'est pourquoi, ce service octroie une bourse d'études uniquement aux étudiants nouveaux immigrants et ce indépendamment des critères socio-économiques ou du pays d'origine.

L'Office des Etudiants est le principal intermédiaire entre les candidats potentiels à l'aliyah ou bien les étudiants nouveaux immigrants et les instituts d'enseignement supérieur israéliens. Il a pour objectif :

- d'orienter l'étudiant selon son pays d'origine, vers des études supérieures en Israël, garantissant sa réussite.
- de proposer un éventail de programmes afin de faciliter l'intégration du candidat à la société israélienne
- de renforcer son appartenance à la société israélienne ainsi que son identité.
- d'offrir un service d'orientation et d'information.
- de suivre l'étudiant tout au long de ses études supérieures.

L'Office des Etudiants est là, pour te guider!

■ ■ ■ *Des milliers d'étudiants sont montés en Israël, et toi qu'attends-tu?*

Critères requis pour l'obtention d'une bourse d'études de l'Office des Etudiants

- **Posséder le statut suivant** : nouvel immigrant, citoyen de retour ou mineur de retour, selon la définition du ministère de l'Intégration.
- **Période de séjour en Israël** : Entreprendre ses études durant les 36 mois de l'alyah (non comprise la période du service national ou militaire) et terminer ses études sur une période maximale de 7 ans et demi.
- **Age limite (Au début des études)** :
 - Mékhina : 23 ans
 - Licence / diplôme : 27 ans
 - Diplôme de technicien supérieur : 28 ans
 - Master/ reconversion professionnelle : 30 ans



Conditions requises:

- Etre titulaire du baccalauréat ou du diplôme de fin d'études secondaires selon le pays d'origine
- Répondre aux conditions d'admission de l'institut d'enseignement supérieur
- Réussir le passage d'une année à l'autre
- Etudier dans des instituts et filières reconnus par l'Office des Etudiants

Important: *il ne sera pas accordé d'aide ou de bourse d'études pour un même diplôme obtenu à l'étranger ou en Israël, sauf exceptions rares.*





Les services et aide accordés par l'Office des Etudiants

- Bourse d'études pour un des diplômes suivants : une licence, un master, un diplôme d'enseignant ou bien de technicien supérieur
- Programmes pré-académiques d'intégration pour les étudiants nouveaux immigrants
- Encadrement par des moniteurs et professionnels, accompagnement individuel ou de groupe
- Conseils et information sur l'enseignement supérieur en Israël
- Orientation pour le choix des études et cours de soutien

Important: Pour bénéficier de l'aide accordée par l'Office des Etudiants, chaque étudiant devra effectuer le programme Sha'hak – service social communautaire, durant sa dernière année d'études et de prise en charge.

■ ■ ■ *L'équipe de l'Office des Etudiants, est à ton écoute!*



Instituts reconnus par l'Office des Etudiants

Pour des diplômes d'études supérieures : licence et master

- Les universités
- Les instituts d'enseignement supérieur
- Les écoles supérieures (Michlalot)
- Les instituts technologiques
- Les instituts de formation des maîtres



Pour des diplômes d'Etat:

- Instituts technologiques d'ingénierie
- Ecoles pour les métiers de la santé
- Ecoles d'Art
- Séminaires et instituts de formation des maîtres
 - dans le milieu orthodoxe (Harédi)

■ ■ ■ *Les possibilités d'études sont infinies, à toi de choisir!*



Etre étudiant en Israël, étape par étape

Il est vivement recommandé à tout étudiant nouvel immigrant, de commencer par un programme préparatoire aux études supérieures.



Mékhina universitaire

Taka-Programme
pré-académique

Quel programme choisir?

La Mékhina s'adresse:

- au candidat obligé de faire une mékhina (Parfois exigée par les universités)
- au titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires non équivalent au baccalauréat israélien

Taka s'adresse :

- au candidat exempt de la mékhina - La plupart des instituts ne l'exigeant pas
- au titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent au baccalauréat israélien
- au candidat ayant étudié 2 semestres dans un institut d'enseignement supérieur
- au candidat souhaitant obtenir un brevet de technicien supérieur ou un diplôme d'Etat
- au candidat désirant poursuivre des études de Master



Etudes supérieures

- 2-3 ans pour un brevet de technicien supérieur
 - 3-4 ans pour une licence
 - 2 ans pour un master
 - 2-4 ans pour un diplôme d'Etat
- 

Conditions d'admission en licence

- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme de fin d'études secondaires reconnu
- Avoir terminé le programme de la mékhina avec succès, si obligatoire
- Avoir le niveau d'hébreu requis
- Avoir le niveau d'anglais requis
- Obtenir le score exigé à l'examen psychométrique ou au SAT1
- Passer un entretien personnel (Pour certaines filières)
- Passer des examens supplémentaires, selon la filière choisie (Exemple: examen de mathématiques pour les sciences de l'ingénierie)

Conditions d'admission en master

- Avoir une bonne moyenne générale à la licence
- Passer des examens internationaux:
Gmat pour la filière gestion et management
Gre pour une licence obtenue à l'étranger et pour la filière psychologie
- Passer un entretien personnel selon la filière demandée
- Passer des équivalences, si nécessaire, selon l'exigence du département de l'institut

Tu envisages d'étudier en Israël, tu peux faire appel à notre service pré-alyah

- Information et conseil personnalisé sur les possibilités d'études en Israël
- Vérification des équivalences de diplômes uniquement en vue de poursuivre les études
- Examen du dossier pour l'obtention de l'aide accordée par l'Office des Etudiants
- Orientation vers un programme d'intégration adapté aux besoins du candidat
- Inscription à des programmes et à des instituts d'enseignement supérieur

Département académique – Service pré-alyah

Pour les anglophones: Tél.: 02-621-45-89 aceng@moia.gov.il

Pour les francophones: Tél.: 02-621-45-82 acfr@moia.gov.il

Pour les hispanisants: Tél.: 02-621-46-05 aclat@moia.gov.il

Pour les russophones: Tél.: 02-621-46-19 acrus@moia.gov.il

■ ■ ■ *Tv hésites? Nous sommes là pour te conseiller!*

Tu es touriste?

Le département d'information (Hasbara) de l'Office des Etudiants, organise des journées d'information et des visites dans les campus.

Il propose également des salons d'information sur les études et des rencontres avec des étudiants nouveaux immigrants.



A ton service :

Pour les anglophones: Tél.: 02-621-46-82

Pour les francophones: Tél.: 02-621-46-81

Pour les hispanisants: Tél.: 02-621-45-92

Pour les russophones: Tél.: 02-621-45-91

mseng@moia.gov.il

msfra@moia.gov.il

mslat@moia.gov.il

msrus@moia.gov.il



Où t'adresser en Israël?

Jérusalem:

15, rehov Hillel.

Tél.: 02-6214540/42/43

Jrstudents@moia.gov.il

Tel-Aviv:

6, rehov Esther Hamalka.

Tél.: 03-5209155/81/87

Tastudents@moia.gov.il

Haïfa:

15, Sderot Pal-Yam.

Tél.: 04-8631141/49

Hastudents@moia.gov.il

Beer Sheva:

31, rehov Shazar, Beit Oshira.

Tél.: 08-6261230\31

Bsstudents@moia.gov.il

■ ■ ■ *Planifie ta carrière en Israël!*

Sites Internet utiles:



האגודה הסטודנטית הישראלית
Israel Student Authority

L'Office des Etudiants:
www.studentsolim.gov.il



משרד החוץ וההגירה
Ministry of Foreign Affairs and Immigration

Ministère de l'Intégration et de l'Immigration:
www.moia.gov.il

L'Agence juive :
www.jewishagency.org



**Rédaction, traduction et publication : Département académique
L'Office des Etudiants – Ha-Minhal LeStudentim Olim – Février 2013**



Les informations contenues dans cette brochure sont valables au moment de sa parution et peuvent être modifiées à tout moment.

**Les photos ont été gracieusement offertes par le Technion,
l'université hébraïque de Jérusalem, l'université de Tel-Aviv et
l'université de Haïfa.**